



NB-OL 25/11/2022

Procès-verbal de la réunion du CA du mardi 08 Novembre 2022 à 17H30

Le Conseil s'est tenu en présentiel à la Veyrière, étaient présents :

- **administrateurs** : Nicole Barbier (secrétaire), Mireille Kishazy, Olivier Labasse (Président), Jean Claude Secchi (trésorier), Claude Saulgeot (1^{er} Vice-président), Jacques Lelarge, Georges Davignon (2^{ème} vice-président), Richard Serret, Charles Lacombe, Laurent Billet ; le Conseil peut délibérer valablement (10/12).

- **adhérents** : Jacques Herrgott., Arlette Meyer, Françoise Favre Lorraine, Valérie Chatenoud. Philippe Testard, Michel Meyer.

Ordre du Jour :

- 1) *approbation formelle du PV du CA du 4/10*
- 2) *actualité village (réunion municipale du 20/10), GA, Département (sursis à exécution DUP Clusaz...)*
- 3) *commissions permanentes (urbanisation, mobilité)*
- 4) *GT (route de la corniche, stationnement)*
- 5) *point administratif (relances cotisations, ...)*
- 6) *questions diverses*

PJ envoyées avant CA :

- *PV du CA du 04 /10/2022*
- *Projet Route de la Corniche*

Le Président accueille les adhérents présents : Philippe Testard, Michel et Arlette Meyer qui habitent route de la Corniche, Françoise Favre Lorraine et Valérie Chatenoud au centre du village et rappelle des modalités de fonctionnement de nos réunions, entre les groupes de travail spécifiques ouverts à tous, les commissions permanentes et les réunions du CA ouvertes aux adhérents.

1) **Approbation du procès-verbal de la réunion du 05/10/22 :**

Le projet est approuvé à l'unanimité et sera mis en ligne rubrique « Conseils d'administration et Assemblées générales »

2) **Actualités.**

21) *village*

La mairie aidée par le cabinet d'urbanisme ARTER a organisé une réunion publique le 20 octobre pour recueillir l'avis d'habitants de Veyrier dans le cadre d'une nouvelle étude sur les projets d'aménagement du centre bourg. Le souci de concertation est approuvé, mais le manque de structuration et de professionnalisme dans la conduite de cette sympathique réunion « gommettes » a été relevé par beaucoup, qui s'attendaient à des propositions structurées à discuter.

Presbytère, 1456, cœur du village, pièce maîtresse de la culture: rien ne semble être décidé (malgré 7 ans d'études et projets ; le cabinet d'architecture a été remercié). Olivier va se rendre à une réunion du CAUE dédiée à la réhabilitation de bâtiments patrimoniaux. Nous maintenons notre idée de le désenclaver en ouvrant son jardin (vers la rue des écoliers, le parvis de l'église via le passage entre le clocher et le presbytère, le lavoir) et de privilégier la culture, devenue parent pauvre depuis quelques mandatures. La recommandation de BVV, largement diffusée lors de réunions publiques et dans la presse, est soutenue par 6 associations du village dont 4 culturelles.

Route d'Annecy, rue de la Tournette. Olivier et Richard ont présenté à notre maire Vanessa Bruno et à son adjointe Claire Rigal les analyses détaillées et recommandations opérationnelles de BVV pour l'aménagement des routes d'Annecy et de la Tournette et la sécurisation des piétons. Olivier les a présentées à Michel Madar, adjoint à l'urbanisme et aux travaux, qui n'avait pas pu participer à la réunion. La note N°2 montre la possibilité d'élargir à 1,40m ou, à défaut, 1,20m les trottoirs, du rond-point des Pérouzes à la rue des Ecoliers, et/ou d'en créer là où il n'y en a pas. Cette note N°2 a été bien reçue ; distribuée au Forum des associations, elle a été adressée aux autres élus et à l'ensemble des adhérents et sympathisants de BVV. La mairie va étudier nos propositions avec le cabinet ARTER

Fête de Noël : La mairie, comme l'an dernier, organise une fête de Noël et a proposé aux associations de Veyrier de participer. L'initiative est conviviale mais n'entre pas dans le cadre des activités et statuts de BVV.

22) Grand Annecy

Les associations « Menthon notre village » et Alppelac à Annecy le Vieux ont contacté Olivier, après avoir étudié le site de BVV, pour demander des conseils, BVV ayant 35 ans et étant agréée sur les 2 communes.

23) Haute Savoie

Note n°2 de recommandations opérationnelles Routes d'Annecy et de la Tournette. Le Président de BVV l'a adressée au Président du Conseil départemental qui a accusé réception « *du travail très précis et détaillé des améliorations qui pourraient être apportées dans la traversée d'agglomération de Veyrier-du-Lac* ». Cette note a été parallèlement adressée au VP en charge des infrastructures du CD 74, L. Tardy, et au Maire de Menthon -Saint-Bernard.

Plateau de Beauregard Projet de retenue collinaire au bois de la Colombière, commune de la Clusaz. La déclaration d'utilité publique (DUP) signée par le Préfet a été suspendue en référé par le Tribunal administratif. BVV avait soutenu le recours au nom du droit, après avoir étudié l'arrêté de DUP. L'affaire n'est pas close pour autant.

3) Commissions permanentes :

- Commission urbanisation :

Claude a envoyé à chaque membre du bureau la liste des demandes de PC et DP déposées à la mairie. Nicole l'a complétée avec les refus et autorisations. Nous restons attentifs aux demandes de PC et DP et à leur traitement. Claude fait remarquer qu'il y a beaucoup de demandes d'installations de panneaux photovoltaïques et de piscines.

- Commission mobilité-circulation apaisée :

Olivier, ainsi que Richard séparément, ont rencontré le cabinet ARTER à l'invitation de Claire Rigal. Il a présenté et remis la note n°2 de BVV pour les routes d'Annecy et la rue de la Tournette ainsi que toutes les notes sur le centre village (Presbytère, Osons Veyrier...) et la rue de la Voûte (zone de rencontre à réhabiliter). Nous attendons, en urgence, la continuité des trottoirs, puis la programmation de leur élargissement à 1,40m (légal et possible) dans toute la traversée du centre bourg, du rond-point des Pérouzes à la rue des Ecoliers. **Nous attendons aussi le compte rendu de la marche diagnostic de la rue de la Voûte- route du Mont Baret du 5/06/2022**, à laquelle ont participé une vingtaine d'habitants avec 2 conseillers municipaux BVV avait présenté plusieurs propositions consensuelles de réhabilitation, entretien et aménagement.

4) GT

Route de la Corniche. La finalisation du travail est en cours ; le projet rédactionnel, envoyé avant le CA, est présenté et approuvé, comme les 10 recommandations. Olivier souhaite encore faire des vérifications et ajouts (mesures de largeurs vs celles du CEREMA, législation, PPRN...) avant de la présenter avec Georges et Jacques H. à la Mairie avec laquelle il prendra RV en novembre.

Stationnement

A la suite de la mise en place de la zone bleue plusieurs adhérents demandent d'ouvrir un groupe de travail pour réfléchir au stationnement en centre bourg et proposer nos recommandations à l'adjoint aux travaux et à l'urbanisme. La 1ère réunion du GT (Valérie Chatenoud, Françoise Favre Lorraine, Nicole Barbier, Olivier Labasse, Richard Serret, Jacques Lelarge, Luc Fournier, Olivier Billioud, Philippe Borel...) est fixée au mardi 22 Novembre à 17H45. Richard est d'accord pour l'animer.

5) Point administratif

Cotisations : à date, 110 adhérents sont à jour de cotisation après une première relance postale (40 enveloppes et 10 retours) de Claude assisté de Mireille.

Jean- Claude, Nicole, Olivier et Georges se répartissent les contacts d'une vingtaine de retardataires.

6) Questions diverses :

- Leg Tardivel : suite aux recherches de Charles et Brigitte Lacombe nous proposons d'écrire un article (blog, bulletin municipal ou Riv'Est) pour informer les Veyrolains de cette belle histoire.
- Dossiers Wolf et Chapel : bloqués (recours juridiques multiples, y compris au pénal et, pour le second, demande d'expropriation de l'ancienne Maire). Il serait temps de trouver une issue convenable pour ces 2 affaires regrettables datant des municipalités Maniglier et Terrier.
- Ordures ménagères (OM) : lors du dernier conseil municipal, il a été question de la future suppression de la collecte des OM et de la généralisation des points d'apport sélectifs (pré tri par les contribuables). Claire Rigal l'avait annoncé en réunion publique il y a quelques mois. Les habitants sont inquiets de l'abandon du service public du ramassage des OM qui était une obligation pour les communes et des nuisances éventuelles dans leur environnement.
- Cimetière : Charles et Brigitte Lacombe souhaitent la plantation d'arbres pour protéger du soleil et l'installation de bancs. Jean Claude va préparer un mémo pour la mairie dans ce sens.
- L'ensemble des membres du bureau de BVV remarque que nous travaillons, que nos recommandations et propositions (circulation, presbytère, OSONS VEYRIER...) sont bien reçues mais que l'on ne voit pas beaucoup de résultats tangibles. Les administrateurs voudront bien faire circuler et rerouter nos rapports et faire connaître nos actions autour d'eux ; les suggestions et critiques sont aussi les bienvenues pour la création d'intelligence collective.

Prochaine réunion du CA, mardi 6 décembre à 17h30 à la salle de réunion de la Veyrière.

Les adhérents sont, comme toujours, les bienvenus.